

Conseil d'établissement 2017-2018
Mercredi 30 mai 2018
à 17h30, à la bibliothèque

ORDRE DU JOUR

PROCÈS-VERBAL

| Rôle | Nom | Présent | Absent |
|--------------------------|------------------------------------|---------|--------|
| Présidente | Victoria Cohene | x | |
| Vice-Présidente | Danièle Harrison | x | |
| Trésorier | Joseph Boumerhi | | x |
| Secrétaire | Stéfan Martin | x | |
| Déléguée CRPRN | Tania Naim | x | |
| Enseignants | Caroline Parent | x | |
| | Roula Bou Chahla | x | |
| | Marie-Ève Meilleur-Prud'homme | x | |
| | Sabrina Caron | x | |
| Personnel de soutien | Geneviève Gauthier | x | |
| Membres de la communauté | Claudie Vigneault, présidente APMR | x | |
| Direction | Sylvain Binette | x | |
| | Marie-Ève Lamothe | x | |

1. Prise des présences et vérification du quorum

La présidente du CÉ, Mme Victoria Cohene, souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la session à 18h35 après la vérification du quorum.

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Seul M. Joseph Boumerhi est absent à cette séance.

2. Questions du public 10 minutes

Pas de question – aucun membre du public n'est présent à cette rencontre.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Danièle Harrison et appuyée par Mme Tania Naim.

4. **Lecture et adoption du procès-verbal du 21 mars 2018**5 minutes

Petites modifications reçues. Le document a été relu et corrigé par les membres du conseil.

Proposée par : Danièle Harrison

Appuyée par : Tania Naim

5. **Suivi au procès-verbal du 21 mars 2018** 5 minutes

Processus de classement des élèves - M. Binette revient sur la question d'envoyer aux parents un courriel vers la fin de l'année afin d'expliquer le processus de classement des élèves. Il présente au CÉ un document écrit qui sera envoyé à cet effet. Ce document paraîtra dans le journal et le site de l'ESCO.

Exercice de confinement. – La direction a terminé le plan de confinement. Cependant, le temps manquant, les enseignants n'ont pas reçu la formation. Il sera donc question de traiter de ce sujet en début d'année scolaire. Les parents seront avisés le cas échéant.

Jardins communautaire - Une rencontre aura lieu prochainement. Des légumes devraient commencer à pousser pendant l'été. La personne responsable devrait commencer les actions nécessaires dès le mois de juin. L'emplacement se situerait dans le coin lecture dans la grande cour.

6. **Bilan 2017-2018 de la direction (reddition de comptes)** 15 minutes

6.1. Plan de réussite

M. Binette passe en revue le document remis « plan de réussite 2017-2018 » qui consiste aux moyens mis en place durant l'année et les moyens utilisés par l'équipe-école. Ces moyens ont été évalués pour l'année en cours. Ce plan de réussite n'existera plus pour l'année scolaire 2018-2019, car les moyens du plan de réussite seront intégrés au projet éducatif.

6.2. Convention de gestion

M. Binette mentionne qu'il s'agit de la dernière fois qu'un bilan de la convention de gestion est présenté, car la convention de gestion est abolie dès la fin de l'année scolaire. M. Binette présente le document « évaluation de la convention de gestion 2017-2008 » et les moyens utilisés cette année par l'équipe-école ainsi que les résultats obtenus.

M. Binette précise que dans la cible d'augmenter de 5% le sentiment d'empathie chez les élèves, Mme Hélène Chagnon a été engagée pour l'année scolaire 2018-2019 afin de donner des ateliers sur ce sujet. Quant aux élèves du préscolaire, ils ont déjà une activité

de yoga qui couvre ce volet.

En ce qui concerne la 2^e cible, soit celle d'augmenter le taux de réussite des élèves à 97%, les moyens ont été mis en place. L'analyse des résultats scolaires se feront au début de la prochaine année scolaire.

6.3. Plan de lutte contre l'intimidation (et actualisation plan 2018-2019)

M. Binette présente le document remis « plan de lutte contre l'intimidation et la violence ». Il s'agit d'un outil de référence pour l'école en matière de prévention et de traitement de la violence. Le bilan sera placé sur le site web de l'école. L'actualisation du plan de lutte contre l'intimidation a aussi été revue pour 2018-2019 et sera également déposée sur le site web de l'école. Le document sera de plus envoyé à la protectrice de l'élève de la CSMB.

Mme Lamothe résume le sondage réalisé auprès des élèves de 3^e et 4^e années, notamment que les enfants se sentent en sécurité à l'école et osent parler aux adultes, malgré le fait qu'on y retrouve encore l'exclusion de certains élèves, qui demeure une forme de violence. Il est fréquent de retrouver ce type de comportements dans les milieux plus favorisé. La cour d'école, le dîner et dans le vestiaire sont les lieux les plus problématiques.

Proposée par : Tania Naim
Appuyée par : Danièle Harrison

7. **Suivi budget école 2017-2018 et adoption budget école 2018-2019**.....20 minutes

Suivi budget école 2017-2018 – M. Binette fait un compte-rendu du budget 2017-2018 qui est assez équilibré. M. Binette mentionne qu'à la CSMB, il n'est pas possible d'avoir de surplus, ni d'assumer un déficit pour l'école. Ainsi, dès à présent, à la fin de l'année budgétaire, la CSMB efface le déficit ou si surplus existe pour l'école, l'ESCO doit le remettre à la CSMB.

Adoption budget école 2018-2019 – Une copie du budget a été remise au CÉ. M. Binette revoit le budget en détail et explique chacune des sections. Il s'agit désormais d'un document uniformisé. Cela en facilite grandement la gestion. M. Binette explique la section sur les mesures transférable qui se retrouve dans le budget.

Dans le détail budget fonds 3 – service de garde, Mme Claudie Vigneault propose de faire un sondage auprès des parents à toutes les années afin d'examiner si les services et les initiatives prises au courant de l'année ont un effet positifs ou si une amélioration peut être effectuée.

Dans le détail budget fonds 4 – Allocations particulières. Mme Prud'homme propose d'offrir des conférences aux parents sur le thème de l'empathie. Cela permettrait de sensibiliser les parents à ce qui est enseigné aux élèves concernant le thème de l'empathie.

Dans le détail budget fonds 5 – salaires administratifs, M. Binette mentionne que le poste d'agent de bureau classe 2 est aboli pour un poste d'agent de classe 1. Cela aura un impact positif, car cela donnera un meilleur service. Le poste passera de 10 h à 20 h semaine.

Proposée par : Caroline Parent
Appuyée par : Tania Naim

8. **Approbation frais du SDG et frais de surveillance des dineurs.....5 minutes**

M. Binette mentionne que les frais de service de garde n'augmenteront pas. Le budget va bien, ce qui explique le statu quo. Il y a un écart avec le coût chargé à St-Clément-Est. Ce dernier est plus cher. Du côté de l'Académie, il est aussi mention du statu quo quant aux frais du service de garde.

La Commission scolaire paye une partie de ces frais. L'ESCO complète la subvention. La CSMB mentionne que l'ESCO doit charger un montant maximum. Pour le tarif « régulier à la période » le coût d'une journée complète est limité à 8,20\$. Le tarif pour un enfant sporadique devrait être limité à 12,55\$.

Proposée par : Sabrina Caron
Appuyée par : Danièle Harrison

9. **Approbation activités parascolaire 2018-2019..... 5 minutes**

Mme Geneviève Gauthier explique les activités parascolaires. Un tableau est remis à cet effet pour présenter les diverses activités. Un ajustement pourra être effectué pour la période de l'hiver le cas échéant. Il n'y a toujours aucune activité offerte pour le préscolaire étant donné que cela fait de trop longues journées pour ces élèves.

Les parents du CÉ sont surpris de ne pas trouver d'activités de « prof cyclone » dans les activités parascolaires. M. Binette propose donc de modifier et d'insérer cette activité dans le calendrier et en second lieu, d'offrir une activité en science de la firme « Air en fête ».

De plus, le soccer occupe une place importante étant donné sa popularité. Cette pour cette raison qu'on le retrouve dans les 2 sessions. Par contre, Mme Cohene soulève la question de diversifier cette activité, notamment parce que la ville offre déjà ce sport. Plus encore, Mme Victoria aimerait qu'il puisse y avoir plus d'activités pour les filles. Mme Harrison renchérit que malgré plusieurs suggestions des membres du CÉ, il semble qu'on y retrouve toujours les mêmes activités à chaque année, et ce, avec la même firme.

Suite à plusieurs discussions entre les membres, un nouveau tableau sera donc acheminé afin d'effectuer plusieurs changements dans le tableau initial pour diversifier et équilibrer les activités garçons/filles.

Proposée par : Tania Naim
Appuyée par : Victoria Cohene

10. Approbation activités journées pédagogiques 2018-20195 minutes

Mme Geneviève explique que les activités seront similaires à cette année. La seule modification sera la journée pédagogique du 15 mars 2019 qui aura lieu au Mégamaze pour le préscolaire et 1^{er} cycle et à l'Oasis Surf pour le 2^e cycle. Ceci est un ajout par rapport à l'année passée.

11. Consultation Plan d'engagement vers la réussite CSMB.....25 minutes

M. Binette parle des orientations du plan d'engagement vers la réussite. La CSMB propose 3 axes, soient l'approche collaborative, les pratiques pédagogiques probantes et les compétences de XXI^e siècle. Tous les points sont passés au CÉ.

Deux petits points ont été soulevés. Enjeu 3 - Il a été question de rajouter le mot « en français » afin de mettre l'emphase sur la langue française. Point 11 - Les enseignants du CÉ ont mentionné dans les commentaires qu'il serait important de revoir le ratio des enseignants/élèves à la baisse.

12. Rapports et informations25 minutes

12.1. Comité régional des parents (CRPRN)

Mme Tania Naim fait un compte-rendu de la dernière rencontre du CRPRN. Elle explique les recommandations générales pour le plan d'engagement qui sont les mêmes que ceux mentionnés au point 11. L'autre point discuté au comité concerne la question de pouvoir obtenir les définitions de base au début du texte.

12.2. Comité des parents bénévoles

Compte-rendu de Mme Danièle Harrison. Rien de spécifique sur ce sujet.

12.3. Fondation St-Clément – vêtements promotionnels et utilisation des fonds

M. Binette mentionne qu'il a rencontré la Fondation pour assurer la relève suite de son départ prochainement. Il mentionne que la Fondation veut se concentrer l'année prochaine sur les technologies. Il s'agit d'un fait intéressant, car le gouvernement du Québec priorisera lui aussi ce domaine. Ainsi, l'ESCO aura déjà 2 chariots d'IPAD de la Fondation et 1 chariot de la CSMB. La Fondation va de plus rehausser le budget pour les classes. La Fondation fait présentement campagne avec la vente des étiquettes pour les parents.

Mme Victoria Cohene et d'autres membres du CÉ soulèvent le fait que la Fondation sollicite

trop les parents avec leurs communications. Les parents ne lisent tout simplement plus les messages. Plus encore, la campagne de vêtement et de l'huile d'olive seraient suffisante. M. Binette mentionne que le projet des étiquettes étaient davantage un service pour le parents qu'une source de financement pour la Fondation. M. Binette fera part de ce point à la Fondation.

12.4. Service de garde

Compte-rendu du SDG par Mme Geneviève Gauthier. Mme Victoria soulève l'inquiétude quant à l'attitude de certains surveillants. Pour ce faire, il est proposé par la direction, afin d'assurer une meilleure qualité d'intervention des surveillants, d'avoir une formation en début d'année prochaine pour le service de garde concernant les interventions auprès des élèves.

Mme Danièle Harrison et Mme Geneviève Gauthier quittent à 8h05

12.5. Direction : Dernier CÉ

Bail Mi-Chemin - M. Binette explique que tant c'est possible, l'école aidera la Mi-Chemin en lui offrant un local. Un renouvellement de bail a été signé pour une autre année.

Fourniture scolaires- La CSMB a mentionné que de nouveaux critères auront lieu concernant la conformité pour les listes d'école. Ainsi, il n'est pas possible d'approuver ces listes présentement. Pour ce faire, il y aura un CÉ supplémentaire le 18 juin 2018 à 8h00 AM afin d'approuver spécifiquement cette question.

C'est avec grand regret que M. Binette annonce au CÉ son départ de l'ESCO pour le 29 juin 2018.

13. **Correspondance reçue****5 minutes**

Une correspondance a été adressée à la présidente Victoria Cohene concernant la question des surplus et déficits pour les budgets des écoles.

14. **Adoption bilan CÉ 2017-2018****20 minutes**

14.1. Rapport annuel 2017-2018

Mme Victoria Cohene revoit le contenu du rapport annuel et les sujets qui ont retenu l'attention des membres du Conseil d'Établissement. Quelques petites modifications et suggestions devront être apportées au présent document. La date du 18 juin 2018 devrait être mentionnée comme rencontre supplémentaire du CÉ. Concernant les dossiers à privilégier, la question des activités parascolaires et d'examiner le programme d'anglais, plus précisément la direction dans l'application du programme, devraient être rajoutés.

Le rapport sera envoyé à la CSMB à la fin de l'année scolaire et présenté à l'Assemblée annuel des parents en septembre 2018. Le rapport annuel est adopté par tous les membres du CÉ.

14.2. Rapport financier 2017-2018

Mme Victoria Cohene résume l'utilisation des fonds pour le budget de fonctionnement du CÉ cette année.

14.3. Priorités 2018-2019

Cette question a été traitée au point 14.1.

15. Varia.....5 minutes

Aucun

16. Levée de la séance

Levée de la séance minutée à 21h13